



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

APPEL D'OFFRES N° VAL-23005157-A0

GÉNÉRATRICES POSTES DE POMPAGE PP-1, PP2-4 ET PP3-1

La Municipalité de Sainte-Barbe demande des soumissions pour:

- Fournir et installer un groupe électrogène de 40 kW au PP1;
- Fournir et installer un groupe électrogène de 80 kW au PP2-4;
- Fournir et installer un groupe électrogène de 40 kW au PP3-1;
- Fournir, installer et raccorder tous les accessoires et la quincaillerie du groupe électrogène;
- Effectuer tous les travaux électriques occasionnés par l'installation des nouveaux groupes électrogènes, incluant un nouveau cabinet électrique génératrice;
- Fournir et installer les bases de béton requises pour les groupes électrogènes et les cabinets;
- Effectuer tous les menus travaux, la mise en marche et les essais.

Le document d'appel d'offres est disponible sur le site électronique d'appel d'offres SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou par téléphone au 1 866 669-7326.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission spécifiée au devis, sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Barbe ou d'un cautionnement de soumission émis par une société de cautionnement reconnue par l'Inspecteur général des institutions financières.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cet effet et devra être contenue dans une enveloppe portant la mention suivante : Appel d'offres # VAL-23005157-A0 – Génératrices postes de pompage PP-1, PP2-4 et PP3-1.

Seules les soumissions reçues à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Barbe au 470, chemin de l'Église, Sainte-Barbe, Québec J0S 1P0 avant le lundi 13 novembre 2023 à 10h, seront considérées. Les soumissions seront ouvertes publiquement le jour même à 10h05.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

SAINTE-BARBE, ce 23 octobre 2023

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

Chantal Girouard,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 23 octobre 2023 entre 8 H 00 et 16 H 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 octobre 2023.

Chantal Girouard,
Directrice générale et greffière-trésorière